



TRIAL
International



Rapport d'activité 2022

L'IMPACT DE TRIAL INTERNATIONAL EN 2022

Nous avons soutenu **1'544** victimes. **93%** d'entre elles ont été représentées dans des procédures légales, parmi lesquelles :



697
femmes



261
victimes de violences
sexuelles

Nous avons formé **321** personnes, des avocat-e-s, des défenseur-euse-s des droits humains, des acteur-ric-e-s judiciaires ainsi que des membres de la société civile et parmi eux-elles :

139

Femmes

182

Hommes

Nous avons porté **11** nouvelles affaires, seul ou conjointement :

10

Devant des tribunaux nationaux

1

Devant les instances internationales



272

victimes ont obtenu
des décisions
favorables



10

auteur-ric-e-s
de crimes
condamné-e-s



99

procédures en
cours, dont 79 au
niveau national
et 20 au niveau
international



6

condamnations
au niveau national
et 4 décisions
favorables au
niveau international



9

décisions de
réparation

IMPACT CUMULÉ DEPUIS 2002

8'120 victimes soutenues, dont
1'550 survivant-e-s de
violences sexuelles

2'734 praticien-ne-s
formé-e-s

459 affaires ouvertes
ou partenaires
soutenus

PLUS QUE JAMAIS, LE DROIT COMME RÉPONSE À LA BARBARIE DU MONDE

Chères amies, chers amis,

2022 laissera des traces et des cicatrices profondes : l'armée russe déferlant sur l'Ukraine, le crime d'agression commis en plein jour, entraînant avec lui d'indicibles violations. Comme le reste du monde, nous avons regardé ébahi-e-s et impuissant-e-s les horreurs perpétrées quasiment sous nos yeux. Et cette question : « Que faire maintenant ? »

Face à l'ampleur des crimes commis, la question de la justice se posera encore dans 10, 20 ans ou plus. Difficile pour une organisation de notre taille de déployer une expertise dans l'urgence, mais il faut nous y préparer. Dès mars 2022, nous avons donc réfléchi à la manière d'accompagner les organisations ukrainiennes qui documentent les crimes et de soutenir les victimes et survivant-e-s, afin d'ouvrir des fronts juridiques hors d'Ukraine, notamment en recourant à la compétence universelle.

La compétence universelle : voilà un outil dont on entend de plus en plus parler, surtout dans des contextes où il n'y a pas d'autre recours juridique possible. L'an dernier, l'un de « nos » procès, qui implique un membre suspecté d'un escadron de la mort gambien, s'est ouvert en Allemagne. Aux États-Unis et en France, des enquêtes avancent concernant d'autres accusé-e-s en attente de procès dans des contextes où nous avons enquêté.

En Suisse aussi, un vent nouveau a paru vouloir souffler sur le Ministère public de la Confédération, avec l'arrivée d'un nouveau Procureur général. Un ou plusieurs actes d'accusation devaient être adoptés avant la fin 2022, a-t-il été publiquement affirmé. À fin 2022, on attendait pourtant encore l'annonce de procès à venir et des avancées dans d'autres dossiers en cours. Une bonne nouvelle cependant : l'ouverture d'une troisième enquête pénale contre un acteur économique suisse dans une affaire de pillage.

Sur le terrain, TRIAL International s'est retirée du Népal l'an dernier, après treize ans, laissant sur place une structure locale, le Human Rights and Justice Centre, pour poursuivre le travail. En Bosnie ou en République démocratique du Congo, les résultats et les procès se sont enchaînés : de la reconnaissance officielle des enfants né-e-s du viol à la condamnation de multiples auteurs d'atrocités, de multiples succès peuvent être célébrés.

Face à la barbarie du monde, notre mission demeure plus importante que jamais. Grâce à votre aide et votre soutien, nous continuerons d'ouvrir de nouvelles voies vers la justice.

Merci à chacune et à chacun !

Leslie Haskell
Présidente



Philip Grant
Directeur Exécutif



- 12 NOUVELLES AFFAIRES
- 5 PROCÈS EN RDC
- 1 NOUVEAU BUREAU AU KASAÏ

Neuf miliciens Kamuina Nsapu condamnés pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans un procès inédit. Des crimes environnementaux sanctionnés au Sud-Kivu

La région du Kasai en RDC est tristement célèbre pour le violent conflit qui a opposé l'insurrection armée de Kamuina Nsapu et les forces gouvernementales de 2016 à 2019. La population civile, prise en étau entre les factions armées, a subi des crimes de masse, dont la plupart restent encore impunis. En 2022, TRIAL International a ouvert un bureau à Kananga afin d'approfondir son appui à la justice congolaise dans la région.

En avril 2022, le Tribunal Militaire de Kananga a tenu un procès en audience foraine dans le village de Bana Ba Ntumba, où des atrocités avaient été commises en 2017. Plus de 250 victimes ont participé au procès, représentées par un collectif d'avocat-e-s soutenu par TRIAL International. Les 9 accusés, appartenant à la milice Kamuina Nsapu, ont été condamnés pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le Tribunal a prononcé une compensation financière en faveur des victimes.

Selon Daniele Perissi, Responsable du programme Grands Lacs de TRIAL International, « ce procès montre que la lutte contre l'impunité progresse dans la région du Kasai. Nous espérons que d'autres dossiers portant sur des crimes commis par les forces étatiques pendant le conflit pourront bientôt aboutir à des procès tant attendus par les communautés locales. »

À l'Est du pays, un procès d'appel s'est tenu sur des crimes commis dans le Parc national de Kahuzi-Biega par le groupe armé de Chance Mihonya. La Cour a confirmé la condamnation à perpétuité contre le chef de la milice, notamment pour violation d'aires naturelles protégées. Cette décision constitue un précédent judiciaire important en matière de responsabilité pour crimes contre l'environnement liés à l'exploitation des ressources naturelles.



BOSNIE – HERZÉGOVINE

- **2 INDEMNISATIONS ACCORDÉES EN PREMIÈRE INSTANCE**
- **14 SURVIVANT·E·S AYANT BÉNÉFICIÉ DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE GRATUITE**
- **19 ACTEUR·RICE·S FORMÉ·E·S**



Les enfants né·e·s de viols en temps de guerre bénéficient d'une première reconnaissance juridique

Après des années de lutte par TRIAL International et ses partenaires locaux, les enfants né·e·s d'un viol en temps de guerre ont enfin été reconnu·e·s comme des victimes civiles de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Le 14 juillet 2022, le district de Brčko, l'une des trois unités administratives de Bosnie-Herzégovine, a pris la première mesure significative pour leur accorder ce statut dans le cadre de la loi sur les victimes civiles de la guerre.

Pendant des années, les droits des enfants né·e·s de viols pendant la guerre de 1992-1995 ont été ignorés en Bosnie-Herzégovine. Le tabou qui entoure ce sujet a conduit beaucoup d'entre eux à se sentir oubliés. Il n'existe pas de données officielles sur le nombre exact de ces enfants : aucun registre de leur statut n'a été tenu, soulignant davantage le manque systématique de soutien qui leur est accordé.

Bien qu'il s'agisse d'un pas en avant, cette loi n'est pas sans faille : elle ne prévoit aucun droit supplémentaire pour ces enfants, tel qu'un soutien dans l'accès à l'éducation ou une aide pour les frais de scolarité. Les autres unités administratives de Bosnie-Herzégovine, la Republika Srpska et la Fédération de Bosnie-Herzégovine, doivent désormais également veiller à ce que les enfants né·e·s de la guerre bénéficient d'un statut de victime civile de la guerre, tout en abordant les questions laissées en suspens par la loi du district de Brčko.

« Nous saluons cette avancée importante qui reconnaît juridiquement et socialement les enfants né·e·s d'un viol en temps de guerre comme des victimes civiles de la guerre. Cela représente un précédent pour la Bosnie-Herzégovine et la région. Il s'agit également de l'un des trois exemples de reconnaissance de ce type dans le monde », a déclaré Adrijana Hanušić Bećirović, Conseillère juridique de TRIAL International.

PROCÉDURES ET ENQUÊTES INTERNATIONALES

- **17 AFFAIRES EN COURS DEVANT DES AUTORITÉS DE POURSUITE**
- **4 PAYS DANS LESQUELS DES PROCÉDURES SONT EN COURS**
- **4 NOUVELLES PLAINTES DÉPOSÉES**



Acteurs économiques et crimes internationaux : vers la fin de l'angle mort

Les procédures judiciaires mettant en cause la responsabilité d'acteurs économiques soupçonnés d'avoir commis ou contribué à la commission de crimes internationaux se multiplient ces dernières années. 2022 a confirmé cette tendance : une dizaine d'enquêtes sont en cours en France, en Suède ou encore en Suisse contre des entreprises, leurs cadres dirigeant-e-s et/ou des individus du milieu des affaires. Ces applications prometteuses de la compétence universelle et extraterritoriale sont possibles grâce aux efforts soutenus de la société civile visant à mettre les acteur-ric-es de ces crimes, quels qu'ils soient, face à leur responsabilité pénale.

En 2022, TRIAL International a appris l'ouverture formelle de deux enquêtes par le Ministère public de la Confédération, après avoir déposé quelques années plus tôt des dénonciations pénales à l'encontre d'acteurs économiques suisses liés à des crimes de guerre présumés de pillage de gasoil en Libye et de bois de rose au Sénégal. Depuis 2018, une autre enquête est en cours contre un homme d'affaires suisse que TRIAL International avait dénoncé en 2016 pour son implication présumée dans des actes de pillage de minerais en République démocratique du Congo.

TRIAL International enquête depuis de nombreuses années sur le crime de pillage, un enjeu de taille en Suisse, où de nombreuses entreprises actives dans le commerce des matières premières provenant de zones de conflits ont leur siège. Nos efforts semblent avoir porté leurs fruits puisque le Procureur général de la Confédération a déclaré l'été dernier qu'il allait enquêter plus activement sur ce type d'affaires.



Un procès crucial rendu possible grâce à la compétence universelle

Gambie

Les crimes commis sous l'ère Yahya Jammeh, l'ancien président de la Gambie (1994-2017), ne resteront pas impunis. Le travail de la Commission Vérité gambienne et la mobilisation de la société civile pour dénoncer ces crimes permettent aujourd'hui la tenue de procès inédits. En 2022 s'est en effet ouvert à Celle (Allemagne) un premier procès pour crimes contre l'humanité, celui de Bai Lowe, ancien membre présumé des « Junglers », un escadron de la mort gambien. Victimes et témoins ont pu être entendu-e-s, et d'autres procès devraient bientôt se tenir en Suisse et aux États-Unis.

Selon Vony Rambolamanana, Conseillère juridique principale du programme Procédures et enquêtes internationales, « *la tenue de tels procès souligne l'importance de la compétence universelle en tant qu'écho de la voix des survivant-e-s.* »

Les juridictions nationales : un outil clé pour poursuivre les responsables des crimes commis

Ukraine

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la justice internationale est mise à l'épreuve : a-t-elle un rôle à jouer en temps de conflit ? TRIAL en est convaincue.

En collaboration avec des organisations ukrainiennes, des missions sur le terrain ont commencé à poser les jalons d'un travail de longue haleine visant la soumission de dossiers devant différentes juridictions nationales.

Une première illustration du rôle de la justice internationale pourrait concerner les graves crimes commis contre la population civile de la région de Tchernihiv durant l'occupation russe au début du conflit. De nombreuses victimes ont fui et vivent désormais dans des pays où la compétence universelle ou extraterritoriale peut être activée. C'est là que les premières dénonciations et plaintes seront traitées, en coopération avec les enquêteurs et procureurs des États concernés, première étape sur le chemin vers la justice.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

TRIAL International travaille **avec plus de 90 partenaires locaux et internationaux, 34 bailleurs institutionnels et 250 donateur-trice-s individuel-le-s** pour combattre l'impunité.

Nous vous remercions vivement pour votre confiance, votre collaboration et votre soutien qui, cette année encore, nous ont permis d'accompagner de multiples victimes dans leur quête de justice. **Merci !**

CHF 3'697'996

REVENUS TOTAUX

CHF 3'676'221

DÉPENSES TOTALES

CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS (en pourcentage des revenus)



SOUTENEZ NOTRE TRAVAIL ! FAITES UN DON !

IBAN : CH85 0900 0000 1716 2954 3

**FAITES UN DON DÈS
MAINTENANT !**



Scannez le QR code avec
votre appareil photo



Faites un don sur
notre site internet



RESTEZ INFORME-E-S

trialinternational.org

info@trialinternational.org



*Les individus sur les photos marquées
d'une* sont des modèles afin de protéger
la sécurité et la dignité des victimes
soutenues par TRIAL International.*

Copyright : TRIAL International, 2023